

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	C A S E	1 3 9 0 (1390/.8 ou (1390/.c)	CH 4153 10

Constructeur	DAVID BROWN TRACTORS LTD., Meltham, Huddersfield (GB)
Identification	sur la plaquette du constructeur - devant le N° du châssis "1390/.8" ou "1390/.C"
Plaquette constructeur	dans la cabine, derrière le siège, à l'arrière sur la caisse à outils
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le longeron
Identification du moteur	"220 002" devant le N° du moteur, à droite, à l'arrière latéralement sur le bloc, au-dessus du démarreur
Importateur principal	GRUNDERCO S.A., Machines agricoles, 1242 Satigny et 6287 Aesch
Véhicule homologué	-

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	12 (3x4) Entraînement x) toutes roues
Frein de service	hydraulique ou mécanique, à expansion interne, sur les arbres primaires resp. sur les roues AR; frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les arbres primaires, resp. sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	DAVID BROWN	Type	220 002
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Rétrodissement	100,05	Course	114,3
Alésage	3593	CV-impôt	19,30
Cylindrée	50 (DIN)	à U/min	2200
Puissance en kW	78,0	à U/min	1650
Bruit à l'arrêt	1 pot = 410x165x89 mm (cheminée)		
Silencieux			
Mesure des gaz	Bacharach = 3,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	*) cabine de sécurité, SEKURA S 80, type SEK 418	
Nombre de portes	2	(OECD-N°: CSD 0269/1
Ceintures sécurité	av -	ar -
Cale		Rétroviseurs gauche / droite
Antivol	-	
Nombre de places	t 1 av	centre ar
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur		2700
Empattements		2150 /
Largeur	1910 -	2610
Essieu double		av 1600 ar 1540
Voies		av 1500 ar 1800
Voies		ar 1430 - 2150
Porte à faux	av	650
Voies	ar	900
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Braquage 0 g 9550 d 9350

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1410	1910	3320
Charge utile			
Poids total	1410	1910	3320
Poids garantis	2100	3500	5600
Pneus	9.5 - 24	12.4 - 36	*)
Ply / bar	6 / 2,1	6 / 1,7	
Charge	1880	2830	
pour V max	30	30	
Jantes			
		mécanique	automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable teste			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur		24,6	km/h
testée 24,7 km/h à U/min 2300		610 / 1120	pnse de force

Equipement §)	HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	R-SI (E)	
Feux rouges	R-SI (E)	
Feux stop	1 (E)	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Caladiopres	av	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av §)	ar §)
Feux arriere de brouillard		
Feux complementaires	1/ lampe de travail AR avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essue-glace	1/ balai	
Avertisseurs	MIXO TR 89 / CH 5 0102 03	
	ou d'autres modeles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Tracteur		
Marque et type	C A S E 1 3 9 0		
Homologation	CH 4 1 5 3 1 0		
N°			
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	3320	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	18,30
Poids total		Cylindree	3593

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les resultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- x) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage du différentiel arrière.
- *) Carrosserie : d'autres arceaux, cadres ou cabines de sécurité homologués sont admis; les numéros d'homologation, l'équipement et les poids doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- +) Variantes de pneus : AV = 11.2 - 24 6 PR charge par essieu = 2090 (1,8) Vmax. 30 km/h
 12.4 - 24 6 PR 2400 (1,7) 30 km/h
- AR = 13.6 - 36 6 PR 3230 (1,6) 30 km/h
 16.9 - 30 6 PR 3800 (1,3) 30 km/h
 13.6 - 38 6 PR 3320 (1,6) 30 km/h
- §) Equipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et stop ainsi que des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques. lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

A noter dans le permis de circulation:

101 - Nombre de plombs: 1/; Leur emplacement: sur butée de pleine charge.